

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**  
Secrétariat général - Service des ressources humaines  
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales  
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
Pôle recrutement et parcours professionnels  
182 rue Saint Honoré - 75 033 PARIS CEDEX 01

Paris, le 14 AVR. 2016



**CONCOURS EXTERNE DE PROFESSEUR DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES  
D'ARCHITECTURE**

Groupe de disciplines : Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture  
Discipline : Sciences humaines et sociales

Profil n°7 : Grenoble

**Session 2016**

Le jury, réuni le 14 avril 2016 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Daniel LE COUEDIC, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

Monsieur LAJARGE Romain

**Le président du jury**

**Monsieur Daniel LE COUEDIC**

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.